



La FNO, seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes

élections
URPS fno
des orthophonistes

du 31 mars au 7 avril 2021 #JeVoteAuxURPS



LISTE DES CANDIDATS

Clotilde Roggeman Chevalier
orthophoniste à Boves (80)

Anne-Christine Dupont
orthophoniste à Lacroix Saint Ouen (60)

Anne Fauvelot-Grenier
orthophoniste à Roye (80)

Pascale Boulery-Juretzko
orthophoniste à Roelux (59)

Fabrice Kazek
orthophoniste à Roupy (02)

Pauline Lefrancq
orthophoniste à Lille (59)

Dominique Joram-Lender
orthophoniste à Lamorlaye (60)

Emeline Lambre-Lesecq
orthophoniste à Hem (59)

Camille Maiffret
orthophoniste à Pérenchies (59)

Sophie Marion
orthophoniste à Arras (62)

Anouk Moreau
orthophoniste à Somain (59)

Guislain Petillion-Robert
orthophoniste à Villeneuve d'Ascq (59)

Tiffanie Cuisset
orthophoniste à Violaines (62)

Audrey Sadet
orthophoniste à Coquelles (62)

Olivier Kazek
orthophoniste à Arras (62)

Le SRONP et le SROPic vous présentent leurs candidats à l'élection de l'URPS orthophonistes Hauts-de-France

Les candidats s'engagent pour ce nouveau mandat de 5 ans :

À rester au plus près des orthophonistes et des patients en continuant à développer des actions de prévention et de sensibilisation auprès des professionnels et du grand public (outiller les orthophonistes afin de former le personnel des EPHAD sur la dysphagie et la presbyopie)

À continuer à favoriser le partenariat avec les autres professions de santé afin que l'orthophoniste soit toujours identifié comme soignant de premier recours (soirées d'échanges avec les dentistes sur les troubles alimentaires pédiatriques...)

À faciliter l'accès aux soins en orthopho-

nie via la PPSO dont l'URPS orthophonistes Hauts-de-France est région expérimentatrice, et répondre aux questions des orthophonistes sur ce dispositif.

À assister aux réunions de concertation pour la fixation du quota d'étudiants en orthophonie pour la région, sur les 2 centres de formation de Lille et Amiens.

À rester vigilants quant à l'installation des orthophonistes sur le territoire via les zones très sous dotées lors des consultations de l'ARS pendant l'élaboration du zonage, à rester force de propositions lors de l'élaboration des CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé)

À continuer de représenter les orthophonistes dans les institutions et les commissions, notamment concernant la démocratie en santé (ARS, CRSA...)

À continuer à œuvrer en inter-URPS lors de la participation d'actions destinées tant au grand public (« Cœur de femmes », parcours santé des aidants, fragilité de la personne âgée...) qu'aux soignants (violences faites aux soignants, prévention du burn-out)

Rendez-vous sur le site de l'URPS Orthophonistes Hauts-de-France

Toutes les voix des orthophonistes libéraux comptent ! Une forte participation augmentera notre influence dans les instances et surtout dans les relations avec celles-ci.





élections
URPS fno
des orthophonistes

La FNO, seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes

du 31 mars au 7 avril 2021 **#JeVoteAuxURPS**

Cher.e collègue,

Dans toutes les régions de métropole et d'Outre-Mer, vous êtes appelé.e à élire prochainement les membres de vos URPS, représentant tou.te.s les orthophonistes en exercice libéral.

Les 190 candidat.e.s, adhérent.e.s de la FNO, s'engagent à défendre auprès de toutes les instances régionales les valeurs portées depuis toujours par la FNO : défense et promotion de la profession, des professionnel.le.s, des patient.e.s et des usagers.

AGIR POUR LES ORTHOPHONISTES ET LES PATIENT.E.S

Veiller à la primauté de la Convention Nationale des orthophonistes et protéger le paiement à l'acte

Participer à l'organisation des soins et à la gestion des crises sanitaires comme la crise de la Covid19 (distribution de matériel de protection, organisation des sorties d'hôpital vers les soins de ville...)

Développer et favoriser la prévention en orthophonie

Favoriser la formation professionnelle (prévention des risques psychosociaux, ETP, premiers secours)

Lutter contre l'épuisement professionnel

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS EN ORTHOPHONIE :

Améliorer la répartition des orthophonistes sur le territoire en promouvant l'installation en zones très sous dotées

Renforcer les relations avec les Centres de Formation Universitaire en Orthophonie

Contribuer à la formation des diplômé.e.s de l'Union Européenne

Accueillir les professionnel.le.s nouvellement installé.e.s dans la région

PROMOUVOIR L'ORTHOPHONIE DANS LE PAYSAGE RÉGIONAL DE SANTÉ

Favoriser l'inter-professionnalité et l'intervention coordonnée auprès des patient.e.s (CPTS*, ESP*...)

Développer les nouveaux modes de communication entre professionnel.le.s de santé

Représenter les orthophonistes dans les institutions et les commissions, notamment concernant la démocratie en santé (ARS*, CRSA*...)

Favoriser les innovations en santé, notamment avec le télésoin



La FNO, la seule organisation syndicale qui s'engage pour les orthophonistes

www.fno.fr